

## Collège unique contre pensée unique

## Le collège unique sous le feu de la nostalgie

En 1991 déjà, Alain Juppé voulait organiser un référendum pour « casser le collège unique ». En 1993, François Bayrou s'en prenait violemment au « collège unique, collège inique ». Xavier Darcos vient d'annoncer à son tour que le collège unique sera supprimé et « remplacé » par « une plus grande autonomie des établissements ». Au même moment, l'actualité éditoriale révèle une série d'ouvrages en faveur du collège unique avec des regards d'économistes, de hauts fonctionnaires ou de pédagogues<sup>(1)</sup>.

Les opposants au collège unique entretiennent la confusion entre « collège unique » et « collège uniforme ». L'argument ressemble à une profession de foi anti-totalitaire. Mais à travers cette charge, on distingue plusieurs registres idéologiques tous très connotés.

Derrière le procès de l'uniformité, se cache un certain élitisme reposant sur le refus de croire à l'éducabilité de tous les élèves. « Tous les élèves doivent développer une forme de talent » proclamait la loi Fillon de 2005, suggérant que les différences entre les élèves leur appartiennent à chacun, par nature. Cette vision nie les déterminismes sociaux et économiques et renoue avec la théorie archaïque et réactionnaire du don. Le mépris de classe et le racisme ne sont pas loin, même si cet aristocratie scolaire s'appuie sur un présumé bon sens : comme les enfants ont des aptitudes inégales, les mélanger dans les mêmes écoles avec les mêmes programmes conduit à constituer des classes ingérables, à tirer les meilleurs vers le bas et à faire baisser le niveau général.

L'opposition au collège unique se fonde aussi sur l'idée à consonance malthusienne qu'on promet trop alors que les places d'élus sont rares dans notre société. Autrement dit, il vaudrait mieux que les enfants se résignent à l'idée d'une vie digne mais modeste. Car la démocratisation n'aurait pas permis d'endiguer le chômage des jeunes et, de plus, elle aurait contribué à dévaloriser les diplômes, « alimentant une spirale inflationniste coûteuse et décourageante pour les intéressés<sup>(2)</sup> ».

Le libéralisme idéologique fournit enfin

une série d'arguments aux détracteurs du collège unique en promouvant la compétition et la sélection au nom de l'efficacité. Les libéraux préconisent l'autonomie croissante des établissements qui combine contrat, performance, évaluation, développement des hiérarchies intermédiaires et promotion d'une culture entrepreneuriale.

Ces trois raisonnements (élitiste, malthusien, libéral) ont pour point commun de conclure au besoin d'une école plus sélective. En somme un retour en arrière si l'on considère le processus historique continu d'accessibilité du plus grand nombre (filles, enfants de pauvres, enfants d'immigrés) au secondaire. Le seul gage « démocratique » concédé pour ne pas renvoyer à la seule naissance la justification de l'inégalité de destins réside dans le mérite<sup>(3)</sup> et l'égalité des chances. Cette dernière fonctionne comme un supplément d'âme qui néglige les causes sociales de l'échec scolaire, se contentant de renvoyer la réussite à la responsabilité individuelle.

### Fatalisme et passéisme autoritaire

Tout semble donner raison à ceux qui préconisent une école moins unique. Même les conditions d'enseignement dont il est facile de faire passer la dégradation pour une conséquence du collège unique, « maillon faible du système éducatif » dicit Allègre : trop d'enseignants « butent sur l'indifférence ou l'agressivité de jeunes qui ne manifestent aucune appétence pour les connaissances scolaires<sup>(4)</sup> ». Mal préparés, dans leur formation, au défi



PHOTO : MONIQUE MIGNEAU

pédagogique que représente la gestion au quotidien des classes hétérogènes, de nombreux enseignants se résignent et sombrent dans un certain fatalisme. Une enquête de la FSU de 2002 révélait ainsi qu'une majorité d'enseignants se déclaraient pour l'abandon du collège unique...

Les opposants au collège unique nourrissent leurs critiques de cet échec partagé par les élèves<sup>(5)</sup> et les enseignants. Certains regrettent l'école d'hier et « se disent alors qu'il suffirait de repasser le film à l'envers : « restaurer » l'autorité et la discipline, multiplier les sanctions, renforcer la sélectivité du parcours du combattant scolaire...<sup>(6)</sup> ». Ce bon sens s'illustre dans les oukases de Fillon et Robien avec la note de vie scolaire et la méthode syllabique. Ils déplorent avec Sarkozy la « perte d'autorité des enseignants ». Cette aspiration à une mise au pas générale est pétrie de stéréotypes et vise en premier lieu la pédagogie. « La critique de la pédagogie, camouflée sous les oripeaux de la défense [...] de l'ordre scolaire, est un retour à la pensée magique : l'apprentissage s'effectuerait par décret, parce que les adultes le décident et que les enfants, sous leur emprise légitime, n'auraient qu'à se soumettre à leurs injonctions. Un pas de plus et c'est l'éloge de l'hypnose...<sup>(4)</sup> ».

### A quand un véritable collège unique ?

Pourtant si la démocratisation s'est imposée dans de nombreux pays où elle est dura-



# e réactionnaire



blement en marche<sup>6)</sup>, en France, on est loin du compte : « Le collège unique est une œuvre de plusieurs générations [...] qui n'est pas achevée pour une partie des enfants du peuple<sup>7)</sup> ». Et il est vrai, à y regarder de près, qu'une multitude de pratiques contraignent la mise en place d'un collège réellement unique. Certaines sont volontairement sélectives : classes de niveau, options pour parents initiés<sup>8)</sup>, découverte professionnelle 6h... D'autres

relèvent de tentatives souvent déçues de remédier aux difficultés des élèves : pédagogie différenciée qui dérape parfois vers la différenciation des objectifs et les groupes de niveaux, pédagogie du détour (parcours diversifiés, IDD), pédagogie du contrat qui individualise chaque parcours scolaire en le figeant le plus souvent en destin. Que dire enfin de l'enseignement en alternance, de l'apprentissage junior ou des collèges Ambition-Réussite<sup>9)</sup> où les horaires et les programmes nationaux ont perdu leur caractère impératif ! Et c'est ce collège si peu unique qui est tant décrié...

De plus, Eric Maurin montre que, partout où elle a eu lieu, la démocratisation du secondaire a eu des effets bénéfiques sur l'emploi des jeunes avec une augmentation de la capacité d'insertion professionnelle dans l'ensemble de la population et l'amélioration des rémunérations. Il montre en outre que ces progrès sont produits sans effets secondaires négatifs et tord le cou au mythe de la dévalorisation des diplômes.

Philippe Meirieu propose une analyse qui permet elle aussi de redonner du crédit au principe de l'école unique en rendant toute sa place à la pédagogie : « L'apprentissage requiert de la part de chacun un engagement personnel et nul ne peut jamais décider, pour



une personne donnée, qu'un apprentissage est définitivement impossible. Ces deux principes, tenus ensemble, structurent la pédagogie : s'en tenir au premier seulement, c'est basculer dans le fatalisme, s'en tenir au second, c'est basculer dans le dressage ». Ainsi, poursuivre l'œuvre inachevée de démocratisation du collège conduit à postuler que les différences sociales et que l'école peut peser sur les réussites individuelles des élèves à condition de ne jamais désespérer de quelqu'un.

## Les leviers de la démocratisation

Démocratiser le collège implique donc d'obtenir que tous les élèves s'engagent dans les apprentissages scolaires, sans exception et sans coercition. Le travail en équipe (avec concertation dans les services), la classe hétérogène, les effectifs réduits, l'aide au travail personnel<sup>10)</sup> sont les corollaires de ce programme. Or Delahaye montre que l'administration de l'EN ignore ces pistes comme, par



exemple, le travail en équipe qui donne pourtant des résultats exemplaires lorsqu'il porte sur la fabrication des leçons. Il opère comme un accélérateur-démultiplicateur de solutions.

Tester en équipe pluridisciplinaire les dispositifs pédagogiques destinés aux élèves permet d'en évacuer les implicites et les codages qui sont cause de la plupart des incompréhensions en classe. Les effets sont spectaculaires sur les résultats des élèves. Or malgré l'évidence du travail en équipe, il ne donne lieu qu'à une pratique confidentielle dans quelques rares collèges, malgré la hiérarchie qui y voit, au mieux, un risque de devoir financer des heures de concertation et, au pire, un cadre où se construit le métier sans elle, autrement dit une conspiration.

Ne pas renoncer au projet de collège unique impose également de recentrer l'action de l'école sur les apprentissages scolaires et de résister à toutes les forces centrifuges qui font sortir les élèves des classes. Les stages en entreprise et les dispositifs relais ne permettent pas aux élèves de progresser scolairement. En pratique, ils institutionnalisent le décrochage au lieu d'y remédier. Diminuer le temps scolaire ou ramener les cours à 45 minutes comme cela se fait dans certains collèges Ambition-Réussite est également un non-sens pédagogique car permettre aux

élèves d'entrer en réflexion c'est d'abord leur donner du temps en classe.

Le collège unique est une nécessité politique et sociale pour produire davantage d'égalité en permettant l'accès de tous à une culture commune et en empêchant l'entre soi bourgeois. C'est aussi une nécessité pédagogique car la classe hétérogène est le seul cadre dans lequel il est concevable de faire reculer l'échec scolaire par la mise au point collective de solutions pédagogiques qui nécessitent coopération entre les élèves, travail en équipe des enseignants et professionnalisation du métier au moyen de la formation continue.

Ce collège commun à tous les élèves est un projet politique que seul un puissant mouvement mêlant parents d'élèves et personnels peut porter<sup>11)</sup>. Et même si l'on entend encore quelques enseignants s'indigner qu'il « faudrait des structures pour ces enfants-là », beaucoup d'autres ne demandent qu'à travailler en équipe et à faire le pari que tous les élèves sont capables à l'opposé de toute idée de prédestination<sup>12)</sup>. Et puis, si une majorité d'enseignants était opposée au collège unique dans le sondage de la FSU, rappelons-nous qu'une majorité encore plus nette de parents et d'élèves se déclarait favorable à son maintien. ●

SYLVAIN MARANGE  
NANTES, LE 10 NOVEMBRE 2007

1) Jean-Paul Delahaye, *Le collège unique pour quoi faire ?*, Retz, 2006 ; Eric Maurin, *La nouvelle question scolaire, les bénéfices de la démocratisation*, Seuil, 2007 ; Philippe Meirieu, *Pédagogie : le devoir de résister*, ESF éditeur, 2007.

2) Eric Maurin.

3) Qu'on reconnaît par exemple dans les bourses accordées aux élèves ayant plus de 16/20 au brevet des collèges !

4) Philippe Meirieu.

5) Le dernier roman de Pennac (*Chagrin d'école*, Gallimard, 2007) croque avec bonheur le portrait de l'élève réputé inéducable.

6) « L'histoire des politiques de démocratisation scolaire ne s'est pas arrêtée à l'unification du collège. Dans plusieurs pays, elle continue aujourd'hui sa route pour ouvrir au plus grand nombre les portes du lycée et de l'enseignement supérieur » (Eric Maurin).

7) Jean-Paul Delahaye.

8) « Les parents d'élèves un tant soit peu à l'écoute savent bien que le maquis des options proposées ne constitue, au fond, qu'un gigantesque code pour préserver quelques bonnes classes et s'affranchir des contraintes de la carte scolaire » (Eric Maurin).

9) Voir l'article de V. Ponvert pages 22/23.

10) « L'absence d'aide au travail personnel, d'aide méthodologique est un facteur d'inégalité qui ne permet pas aux élèves de milieu populaire de réussir comme ils le pourraient au collège » (Delahaye).

11) Jean-Pierre Terrail voit dans l'« alliance entre les classes populaires et le monde enseignant le seul moteur concevable de la démocratisation scolaire », *L'École en France*, éditions la dispute, 2005.

12) « Les enseignants sont parfois désemparés, mais ils savent aussi qu'il serait contraire à tous nos principes de revenir en arrière et de séparer à nouveau les adolescents au sein de filières étanches » (Delahaye).